



Assemblée générale

Distr. limitée
18 février 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 52 de l'ordre du jour

Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

Quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 64/194 du 21 décembre 2009, dans laquelle elle a décidé de tenir son quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement les 16 et 17 mars 2010 au Siège de l'Organisation des Nations Unies,

Décide plutôt de convoquer le quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement les 23 et 24 mars 2010 au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

